

Si je suis accosté dans la rue par un mendiant, que faire ?

13 juillet 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Si je suis accosté dans la rue par un "mendiant", que faire ? », *Messages du Secours Catholique*, n° 58, avril 1956, p. 7

Si je suis accosté dans la rue par un mendiant, que faire ?

La Semaine Religieuse de Paris a reproduit ce texte^[1] provenant de Lille. En l'insérant ici dans Messages, j'ajoute cependant une demande :

« Engagez la conversation avec cet homme. Faites-le parler. Écoutez-le. Vous découvrirez bien des aspects de l'humanité, fort différents des apparences. On apprend à tout âge. On reste jeune tant qu'on reste attentif... »

J. RODHAIN.

[1] De nos jours, la misère reste immense. Les froids rigoureux de ces derniers temps n'ont fait que l'accroître. Dans chaque paroisse, toutes les œuvres se sont dépensées et se dépensent encore pour soulager les paroissiens dans la misère.

Mais que penser de tous ces vagues sans logis, sans travail, qui viennent si souvent sonner à nos portes, pour nous raconter la plus émouvante des histoires et solliciter notre charité ? Au 27 février, ils étaient près de 400 dans les différents centres d'accueil de Lille et Roubaix.

Quelques faits recueillis depuis quinze jours :

- Un homme mendiait rue de Béthune, à Lille. Il a avoué que ce commerce lui rapportait 4.800 francs par jour. Le tribunal l'a condamné à deux mois de prison.

- Entendu, le 16 février, de la bouche d'un clochard : « L'curé m'a donné deux chemises neuves, je les ai revendues 1.700 francs, qu'est-ce que j'étais rond le soir ! »

- Un homme, 25-30 ans, arrive crasseux à l'un de nos centres. Le directeur qui lui demande de couper sa barbe qui est sale, s'entend répondre : « Les gens ne me donneront plus rien ; ma barbe, c'est mon outil de travail. »

- Le 15 février, un industriel, qui avait eu un incendie, vient demander onze manœuvres pour travailler à l'intérieur. Soixante hommes sans travail étaient au centre. Aucun n'a accepté le travail. Motif : ils avaient un autre travail plus facile et plus fructueux : la mendicité : « Quand t'as envie de boire et que t'as pas d'argent, t'as qu'à faire les curés ou les bonnes sœurs. Tu leur demandes d'abord du travail ; comme ils n'en ont pas, tu leur demandes un casse-croûte ou un peu d'argent pour manger le midi... Tu vois, nous, on les a fait hier et ça nous a rapporté, en deux heures, chacun 800 francs et cinq casse-croûte.

Ce conseil, rigoureusement authentique donné par un vrai clochard qui sentait l'alcool à un faux clochard qui faisait une enquête, nous a amené à nous rendre compte qu'il y avait à côté de gens vraiment dignes d'intérêt, des gens spécialisés dans le « baratin » et la mendicité, qui abusent de la bonne foi des gens pour mener une vie oisive, auréolée de fréquents coups de rouge. ,

Il n'y a pas de jours où dans nos centres des hommes, pourtant sans travail, ne rentrent ivres..., grâce à votre bon Cœur.

La charité mal comprise alimente le vice de nos pauvres gens.

À supposer que vous rencontriez le cas vraiment tragique d'un homme sans logis, sans travail, sans argent et plein de bonne volonté et de courage..., vous êtes totalement incapable de le sortir de sa misère.

Seule une Cité-Secours pourra gratuitement le loger, le nourrir tout le temps qu'il faudra, l'habiller, lui trouver du travail et l'aider moralement à repartir dans la vie.

Croyez-moi, tous ces pauvres hommes qui ont été marqués par le malheur, la déchéance ou la prison ont besoin d'être soutenus plus moralement que matériellement. Il faut les aider, quelquefois les forcer à reprendre goût au travail et cela nos centres ne peuvent plus le faire, si, par votre argent, vous entretenez leurs mauvais penchants.

Alors quoi faire ?

Ne plus rien donner à ces mendiants de passage. S'ils ont un domicile, les adresser à leur paroisse qui doit les connaître. S'ils n'ont pas de domicile, les envoyer à l'un de nos centres. Vous pouvez leur remettre votre carte de visite à condition d'y inscrire le nom du centre et son adresse. S'il est de bonne volonté, il sera heureux d'y venir. Si c'est un fumiste, il vous dira bien du mal de ce centre et de ce qui s'y passe. Laissez-lui quand même votre carte, vous lui aurez au moins donné quelque chose et vous en serez débarrassé..., et le soir il sera peut-être un peu moins saoul.

Parmi les 400 hommes actuellement hébergés dans les centres, un bon nombre est en voie de relèvement par le travail et la sobriété. Ce qui nous prouve l'utilité foncière de nos centres. Malheureusement, grâce à l'argent que vous leur donnez parfois si inconsidérément, un certain nombre passe de la misère à la déchéance.

Ce sont aussi des fils de Dieu que nous devons aimer et aider à se relever et que nous n'avons pas le droit d'abrutir par une charité mal comprise.

Si vous voulez vraiment faire quelque chose pour eux, envoyez directement aux centres votre obole, demandez-leur des bons d'hébergement et adressez-leur ceux qui viennent vous

solliciter.

Abbé Marc Fr.

P.-S. - Cette circulaire a reçu l'accord de la Direction des œuvres, des Conférences Saint-Vincent de Paul et du Secours Catholique du Diocèse de Lille.

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1956/si-je-suis-accoste-dans-la-rue-par-un-mendiant-que-faire>